

Le centre hospitalier a invité les usagers à mieux connaître leurs droits à la santé

Il paraît que 70 % des Français ne connaissent pas leurs droits à la santé, et pas seulement les Français puisque l'on a jugé bon en 2002 de rédiger une Charte Européenne des droits des patients et, afin de la promouvoir, de créer la Journée Européenne des droits des patients, devenue Journée européenne de vos droits à la santé. Elle est organisée par France assos santé Auvergne-Rhône-Alpes, en charge de la diffusion auprès des usagers de leurs droits à la santé. Le Centre Hospitalier Vallée de la Maurienne (CHVM) y participe pour la deuxième année afin d'informer chacun sur ses droits, et aussi sur le rôle des représentants des usagers puisque plus de 80 % de ceux-ci n'en auraient jamais entendu parler ! Or, une commission des usagers existe dans tous les hôpitaux. Elle est sous l'égide de la Direction de la qualité et c'est



Fanny Louessard, Corine André, Marielle Edmond, Jean-Marie Morcand et Stéphane Dignat.

vers elle que remontent les observations qu'elle peut faire.

À Saint-Jean-de-Maurienne, elle assure régulièrement des permanences. Elle est présidée par Jean-Marie Morcand qui, ce vendredi 17 mai, était accompagné de deux autres membres : Marielle Edmond et Corine André. Ils présentaient de nombreux documents édités par France assos

santé, que l'on peut aussi trouver sur des présentoirs en différents points d'accueil de l'hôpital. Mais l'avantage était ici de pouvoir échanger, faire part de remarques, d'éventuels soucis, et de remerciements aussi, car il y en a ! Et nous avons noté à leurs côtés la présence de Fanny Louessard, ingénieure qualité.

Pierre Dompnier